

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hora Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

31243

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule :

1270

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HASNAAOU AMNI OHAR

Date de naissance :

15/04/50

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

19 AOUT 2020 RAJA

Age:

Nom et prénom du malade :

Ben YOUSSEF RAJA

Lien de parenté :

Méme **Conjoint** **Enfant**

Nature de la maladie :

19 AOUT 2020

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous forme de code à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérente(e) :

19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020

Le : 19 AOUT 2020</p

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Décret et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Pathologie 6, Rue des Hôpitaux 75-752 Paris Cedex 03	12/10/88	Hors	600,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
D	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHEZ DU PRATICIEN ALIMENTAIRE

CASAPATH

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : et Yann

Nom et prénom du patient : KOUKOBA Kaja

Age : Sexe :

Date de prélèvement : 12/08/2010

Renseignements cliniques et paracliniques :

① Ank. Projet de recherche
herbivores phalangoptéridés
et cécidophytes
occupant l'auto et l'angloph

Organe prélevé : Leur Prise de sang

Nature de l'acte réalisé : réalisation d'un cours et d'un

Biopsie antérieure : Oui Non Réf : C'est tout le différent

FCV : Vagin Exocol : Endocol : *green* "Cigane

Date des dernières règles : 25 juillet 2017 Parité : 1
Thérapeutique antérieure ou en cours : None

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1^{er} étage 20360 Casablanca, Maroc
Tél : 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24 - E-mail : labocasapath@gmail.com

RECU LE : 12/08/2020
EDITE LE : 17/08/2020

NOM & PRENOM : BOUZOUBAA RAJA
PRESCRIPTEUR : Dr. EL YOUNSI
AGE : 61 ans
Code Patient : 064018
N/REF : 00812273
ORGANE : ESTOMAC-COLON

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

1) Antre : présence de nombreuses surélevations pseudo-nodulaires et ulcérés à base occupant l'antre et l'angle gastrique 2) Colon : présence de multiples ulcérasions sur muqueuse saine intéressant les différents segments coliques - Infections ?

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I- Antre :

Un fragment biopsique de 0,2 cm est inclus en totalité et examiné sur plusieurs niveaux de coupe. Histologiquement, il correspond à une muqueuse de type antral comportant la tunique musculaire muqueuse. Le revêtement épithélial de surface et cryptique est régulier sans métaplasie intestinale. Le chorion est congestif et fibreux peu abondant, siège d'un infiltrat inflammatoire mononucléée minime fait de lymphocytes et de plasmocytes sans polynucléaires neutrophiles. Les glandes sont de hauteur et de densité conservée sans signes de dysplasie. Par ailleurs présence d'un follicule lymphoïde à centre germinatif. Présence d'hélicobacter pylori en quantité minime au fond des cryptes.

II- Colon :

L'examen histologique concerne quatre fragments biopsiques mesurant entre 0,1 cm et 0,2 cm, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe.

Histologiquement, trois fragments montrent une muqueuse colique parfois expansive et exulcérée, tapissée par un revêtement dystrophique avec exocytose inflammatoire. Les cryptes sont raréfiées et distordues avec réduction de la mucosécrétion par places. Les glandes sont souvent conservées tapissées par un revêtement tantôt hypercrine, tantôt basophile dystrophique avec présence de rares abcès cryptiques. Le chorion est oedémateux et congestif voire fibreux, inflammatoire modéré fait de lymphocytes, de plasmocytes et de polynucléaires neutrophiles. Présence d'un infiltrat lymphoïde densifié par place fait de lymphocytes avec deux follicules irréguliers sans centre germinatif. Il n'est pas vu de lésion lympho-épithéliale. Il n'est pas vu de granulome ni d'agent pathogène. Par ailleurs, un fragment montre une muqueuse colique siège de discrets remaniements inflammatoires chroniques sans spécificité.

CONCLUSION:

- Antre : Gastrite chronique antrale légère, non atrophique, non active sans métaplasie intestinale ou dysplasie. Gastrite folliculaire minime. Présence d'hélicobacter pylori (+). Absence de malignité.
- Colon: Aspect morphologique d'une colite inflammatoire chronique modérée en poussée aigue exulcérée sans spécificité. Une origine infectieuse ou ischémique restent possibles. A corrérer au contexte clinique.

Pr. Amal BENKIRANE
Anatomo-Pathologiste
Centre de Pathologie Casapath
6, Rue des Hôpitaux Rés. du Parc
Casablanca - Maroc

Page 1/1

CLINIQUE DAR SALAM

NOM DU PATIENT : Mme BOUZOUBAA Raja
DATE DE NAISSANCE : 15/08/1959

N° DE DOSSIER : 20H12090933
Sejour : Du 12/08/2020 au 14/08/2020
Médecin traitant : Dr. EL YOUNSI MUSTAPHA

Reçu

Paiement du 12/08/2020 12h06

Montant	3 540,00 Dh
Type de paiement	VIREMENT





CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 001624540000044

FACTURE

REF : 20/5031

Casablanca, le 12/08/2020

Date de facturation 12 / 08 / 2020
Médecin traitant Dr. EL YOUNSI
Patient BOUZOUBAA RAJA - 064018
Demande **H00812273 - 12/08/2020**

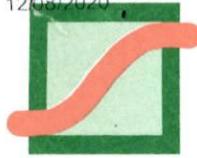
Liste des examens

BIOPSIE 2 FLACONS

A Payer	600,00	Dhs
coefficient-P	545	

Arrêtée la présente facture à la somme de : SIX CENTS DIRHAMS ET 00 CENTIMES

Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca
6, Rue des Hôpitaux Résidence du Parc
1er Etage Casablanca
Tel : 05 22 22 13 46/66 - Fax : 05 22 22 14 24



مصحة دار السلام

CLINIQUE DAR SALAM

CLINIQUE DAR SALAM

BULLETIN D'ENTREE / SORTIE

N° DE DOSSIER 20H12090933

NOM DU PATIENT Mme BOUZOUBAA Raja

DATE D'ENTREE 2020-08-12 09:09:33

DATE DE SORTIE 2020-08-12 11:00:00

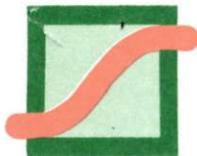


مستعجلات 24 / 24

728, Bd. Modibo Keita Casablanca 20100 - Tél : +212 5 22 851 414 - Fax : +212 5 22 830 880 - C.N.S.S. : 6387246 - Patente : 36372350 - I.F. : 1087352

Attijari Wafa Banque Agence 2 Mars, RIB : 007 780 000122500000356 48 Code Swift : BCMAMAMC - ICE : 001660857000058

E-mail: contact@cliniquedarsalam.ma - www.cliniquedarsalam.ma - id=0&dialog=1
192.168.1.10/visionhis/index.php?m=dPfact&a=bulletin_entree_sortie&fact_sejour_id=9304&organisme_id=0&dialog=1



FIBROSCOPIE OGD

Nom : BOUZOUBAA

Prénom: RAJA

Age : 15/08/1959

DATE: 12/08/2020

Examen Sous SEDATION

Appareil : Olympus CV 180

Clinique Dar Salam

REF CJ-PAT-23-230
LOT VFB19100704

Gutten
Life

Indication : Douleur abdominale. Notion de RGO

Examen :

Œsophage : Normal. Le cardia anatomique est à 38 cm des AD. Le cardia muqueux est à 37 cm des AD

Estomac : Lac muqueux clair de faible abondance

Fundus : La muqueuse présente un aspect normal.

Antre : Au niveau de l'antre et l'angle gastrique on note de nombreuses petites surélévations nodulaires, congestives et ulcérées donnant un aspect aphtoïde.

Bulbe : La muqueuse présente un aspect normal.

Duodénum : la muqueuse présente un aspect normal

Conclusion : Aspect de gastrite antrale nodulaire et ulcéreuse

Dr. EL YOUNSI Moustapha
Hepato Gastro Entérologue
203, Boulevard Zerktouni
Tél: 0522 36 01 80 / 74
Fax: 0522 36 01 74

URGENCES 24 / 24



CABINET HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE

DOCTEUR MUSTAPHA EL YOUNSI

Diplômé de la faculté de médecine de Paris

Diplômé universitaire des hépatites virales

Ancien attaché des hôpitaux de pitié-salpêtrière beaujon, BICHAT - PARIS

Membre de la société française de gastro-entérologie

Fibroscopie • Coloscopie • Protocologie • PH-MÉTRIE OESOPHAGIENNE

Echographie • CPRE + Sphinctérotomie

Casablanca le, 11/08/2020

Mme BOUZOUBAA EP HASNAOUI Raja

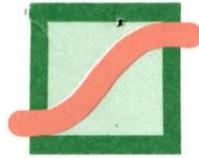
- Coloscopie totale

RDV le
le matin à jeûne
Clinique Dar salam

POINCLINIQUE
DAR SALAM
728, Bd Moudoubokeid
Casablanca - Tel: 05 22 85 14 14
Fax: 05 22 83 06 00

11/08/2020





F A C T U R E

Numéro Facture	Date Facture	Nom du patient	Prise en charge	Période hospitalisation
202009151	12/08/2020	Mme BOUZOUBAA Raja	Payant	12/08/2020 12/08/2020

Désignation des prestations	Observation	Lettres Clé	Nbre	Prix Unitaire	Montant DH
FIBROSCOPIE + COLONOSCOPIE			1	3 300,00	3 300,00
PINCE			1	140,00	140,00
PHOTO			2	50,00	100,00
TOTAL CLINIQUE					3 540,00

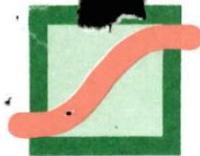
AUTRES PRESTATIONS

TOTAL AUTRES PRESTATIONS					0,00

Arrêtée la présente facture à la somme TROIS MILLE CINQ CENT QUARANTE DIRHAMS	TOTAL GENERAL	3 540,00
---	----------------------	----------

Payé par BHLMONI
Le: 12/10/2020
Montant : 3540,00
SERVICE URGENCES
CLINIQUE DAR SALAM
Tél: 0522 82 14 14

مستعجلات 24 / 24 URGENCES 24 / 24



COLOSCOPIE TOTALE

Nom : BUZOUBAA

Prénom: RAJA

Age: 15/08/1959

DATE: 12/08/2020

Examen Sous SEDATION

Appareil : Olympus CV 180

Clinique Dar Salam

Opérateur : EL YOUNSI

Indication : Douleur abdominale avec recherche de sang dans les selles positive

Examen :

Préparation au Fortrans de bonne qualité

Progression jusqu' au caecum dans un colon propre.

La dernière anse iléale est normale.

Les différents segments coliques, présentes de multiples ulcération aphotides par endroit su une muqueuse saine. Les lésions sont plus marquées au niveau du colon droit. Biopsies.

Conclusion : Aspect de colite ulcéreuse étendu à tous les segments coliques dont la signification pathologique reste à déterminer

Dr. EL YOUNSI Mustapha
Hepato Gastro Entérologue
203, boulevard Zerkouni
Tél: 0522 36.01.80 / 74
Fax: 0522 36.01.74

URGENCES 24 / 24

مستجدات

